



## Quel contrat pour des services administratifs en autoentrepreneur

Par **canela**, le **14/07/2010** à **17:36**

Bonjour

Je démarre une activité d'assistance administrative / secrétariat en auto entrepreneur.

L'un de mes client souhaite développer une relation régulière avec moi et nous cherchons donc à élaborer un contrat pour cadrer cela (activités et horaires en fonction des besoins avec un point en fin de mois pour facturation).

Nous hésitons entre un contrat de sous-traitance?, prestation de service ? collaboration libérale ?

Pouvez-vous m'indiquer ce qui conviendrait le mieux et ce qui est le moins dangereux à utiliser pour des personnes non expertes en matière de droit.

Merci